







# L'organisation et la gouvernance

*Organisation and governance*

page 68

## **Contrat d'objectifs et de performance : l'heure du bilan**

*Objectives and performance  
contract: review time*

page 70

## **Ressources humaines : l'accompagnement des agents en action**

*Human resources: supporting staff  
in action*

page 72

## **Le budget de l'Agence**

*The Agency's budget*

page 74

## **La gouvernance de l'ANR**

*ANR's governance*

## ► organisation de l'Agence

# Contrat d'objectifs et de performance : l'heure du bilan

**Signé par l'État et l'ANR pour la période 2016-2019, le contrat d'objectifs et de performance (COP) a débouché sur des actions visant notamment à rendre plus transparents les processus de sélection des projets et à simplifier les démarches des bénéficiaires. D'autres mesures visant à renforcer son pilotage se sont concentrées sur la maîtrise et la prévention des risques budgétaires, tandis que le plan d'apurement a été mené à son terme.**

Établi en 2016 pour une durée de quatre ans, le contrat d'objectifs et de performance (COP) a globalement permis de mieux formaliser et d'améliorer le fonctionnement de l'ANR en termes de pilotage, de communication et de transparence vis-à-vis des bénéficiaires et des partenaires. En 2019, l'Agence s'est vu confirmer la certification qualité ISO 9001 obtenue en 2018, concernant ses processus de sélection et les services supports associés. Cette reconduction prend en compte les efforts de l'ANR pour accroître l'équité de son processus de sélection et pour une meilleure gestion des conflits d'intérêts, notamment à travers la signature de la charte nationale de

**« Améliorer le fonctionnement de l'Agence en termes de pilotage, de communication et de transparence »**

*"Improving the Agency's operation in terms of management, communication and transparency"*

déontologie des métiers de la recherche. Sur cette période, l'ANR a également conduit un important travail de simplification de ses documents à destination des bénéficiaires, de renforcement de la transparence et d'amélioration de la qualité des retours envoyés aux porteurs de projets. En outre, une phase de réponse aux expertises externes aux comités a été ajoutée au processus d'évaluation pour permettre aux porteurs de réagir de manière factuelle aux expertises sur leurs projets.

En parallèle, pour une meilleure maîtrise des risques budgétaires, financiers et comptables, l'ANR a établi une cartographie qui permet de mieux les identifier et les prévenir. Cet outil, ainsi que les indicateurs associés, doit contribuer à augmenter la résilience de l'organisation face à de tels risques. Par ailleurs, l'Agence est engagée dans un processus d'amélioration continue de sa gestion en vue de la certification des comptes, qui doit être opérationnelle en 2021 pour les comptes 2020. En outre, approuvé en 2016, le plan d'apurement des éditions 2005/2010 a été terminé en 2019 grâce à d'importantes mesures de simplification et à la mise en place d'une cellule *ad hoc* au sein de l'agence. Il a donné lieu à des décaissements pour un total de 76 millions d'euros.

### **Une meilleure communication et un dialogue renforcé avec les bénéficiaires**

Dans le cadre de l'exécution du COP, l'ANR a multiplié les échanges avec ses bénéficiaires et les a associés à chaque étape importante, par exemple pour la refonte du règlement financier ou pour la création du nouveau site internet de l'Agence accompagné d'une lettre d'information de l'ANR.



zoom sur

## Un SDSI pour fluidifier et simplifier les démarches

En 2019, l'ANR a mis en place un schéma directeur des systèmes d'information (SDSI) et a amorcé le déploiement de son nouveau système d'information. L'objectif est de fluidifier la circulation des données afin de simplifier les démarches des bénéficiaires de l'Agence (chercheurs et administratifs) à chaque étape : candidature, évaluation, suivi du financement. Ces outils doivent permettre un gain d'efficacité et de réactivité, et participer à renforcer la confiance des bénéficiaires et partenaires de l'ANR.



zoom on

## An IT systems master plan to streamline and simplify processes

In 2019, ANR established a master plan for its IT systems and began the deployment of its new information system. The goal is to streamline the flow of data to simplify processes for the Agency's beneficiaries (researchers and administrative staff) at every stage: application, evaluation and funding follow-up. These tools increase efficiency and responsiveness and help strengthen confidence among ANR's beneficiaries and partners.

### Des données ouvertes

Comme prévu par le COP, l'ANR a mis en accès ouvert une importante quantité de données sur les projets qu'elle a financés depuis sa création. Cette ouverture des données vient en complément d'une montée en puissance de l'analyse d'impact de l'ANR matérialisée notamment par l'adoption d'un plan de gouvernance impact au sein de l'Agence.

organisation of the Agency

## Objectives and performance contract: review time

**Signed by the French government and ANR for the period 2016-2019, the Objectives and Performance Contract (COP) resulted in initiatives aiming to make project selection processes more transparent and simplify the formalities for beneficiaries. Other measures to reinforce management focused on controlling and preventing budget risks, and the clearance plan has been completed in full.**

*Drafted in 2016 for a period of four years, the Objectives and Performance Contract (COP) has formalised and improved ANR's operation in terms of management, communication and transparency with regard to beneficiaries and partners. The Agency's ISO 9001 certification, awarded in 2018, was renewed in 2019 for its selection processes and associated support services. This renewal recognises ANR's efforts to make its selection process fairer and improve its management of conflicts of interest, including signing the French National Code of Research Ethics. During this period, ANR also carried out significant work to simplify documents for beneficiaries, increase transparency and improve the quality of feedback provided to project coordinators. In addition, a right of reply to peer reviews from outside the selection panels was added to the evaluation process to enable project coordinators to respond factually to reviews of their projects.*

*At the same time, ANR has established a mapping to improve the management of budgetary, financial and accounting risks, enabling them to be better identified and prevented. This tool and its associated indicators should help to enhance the organisation's resilience to these risks. The Agency is also engaged in a continuous improvement process for its management so that its accounts can be certified. This process should be operational for the 2020 accounts in 2021. The plan to clear the 2005-2010 editions, approved in 2016, was completed in 2019 thanks to major simplification measures and the creation of a dedicated unit within the agency. This led to disbursements totalling €76 million.*

### Improved communication and reinforced dialogue with beneficiaries

*During the implementation of the COP, ANR has increased its communication with beneficiaries and involved them at every important stage, including the overhaul of the financial regulations, the creation of the Agency's new website and the launch of an ANR newsletter.*

### Open data

*As specified in the COP, ANR has opened access to a large amount of data about the projects it has funded since its foundation. This open approach to data complements a scaling up of ANR's impact analysis, including the adoption of an impact governance plan within the agency.*



## ► organisation de l'Agence

# Ressources humaines : l'accompagnement des agents en action

**L'année 2019 s'est distinguée par un bilan positif du plan « Qualité de vie au travail », instaurant notamment la possibilité d'une journée hebdomadaire de télétravail.**

**La poursuite du développement de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences a apporté une meilleure visibilité quant aux perspectives de carrière et aux rémunérations. Par ailleurs, la mise à disposition d'une assistante sociale et le lancement d'un plan pour l'égalité femmes-hommes représentent deux nouveautés importantes pour l'Agence.**

L'année écoulée a d'abord permis de dresser le bilan du plan « Qualité de vie au travail et risques psychosociaux » (QVT et RPS) déployé sur trois ans au sein des équipes de l'ANR. Regroupant 70 actions, ce plan a été élaboré en 2015 en concertation avec les partenaires sociaux, à la suite d'une enquête

menée auprès des collaborateurs.

En 2018, le même questionnaire a été soumis aux équipes afin de mesurer l'efficacité des mesures mises en œuvre. Cette nouvelle enquête montre notamment que la perception des agents s'est nettement améliorée concernant la reconnaissance et le sens de leur travail, ainsi que le soutien de la hiérarchie et de leurs collègues.

Pratiqué par 40% des salariés depuis septembre 2018 à raison d'un jour par semaine, le télétravail est également plébiscité. Les agents concernés déclarent que cette mesure réduit leur temps de trajet hebdomadaire et la fatigue associée, tout en leur permettant de mieux concilier vie

professionnelle et personnelle.

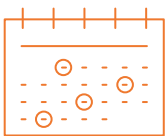
Dans la continuité du plan QVT, un parcours de formation dédié à l'ensemble des managers de l'ANR a été lancé en 2019. L'enjeu est de favoriser la montée en compétences collective sur plusieurs aspects : leviers de motivation des équipes, développement du leadership et de l'intelligence collective, prévention des RPS, etc.

### **GPEC, action sociale et plan pour l'égalité femmes-hommes**

Le développement continu de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) s'est poursuivi en 2019. Un comité dédié à cette démarche, composé de représentants du personnel, de membres du service RH et de la Direction, a fait évoluer le référentiel d'emplois et de compétences, dans un premier temps concernant les chargés de projets scientifiques représentant une centaine de collaborateurs. Doté de quatre niveaux d'activités et de compétences attendues, ce référentiel offre une meilleure visibilité sur les perspectives de carrière.

En parallèle, une méthodologie de cotation des emplois de l'ANR a été mise en place afin de faciliter l'embauche et la mobilité interne, et d'accroître la visibilité et la transparence concernant les rémunérations.

En réponse à ses obligations légales, l'ANR a également mis en place un plan pour l'égalité femmes-hommes (lire p. 30). Enfin, dans le cadre du développement de l'action sociale, une assistante sociale tient désormais une permanence un jeudi sur deux au sein de l'Agence. Les agents peuvent la solliciter pour l'octroi de prêts ou de dons ou pour bénéficier d'un accompagnement en cas de difficultés financières ou personnelles.



# 40%

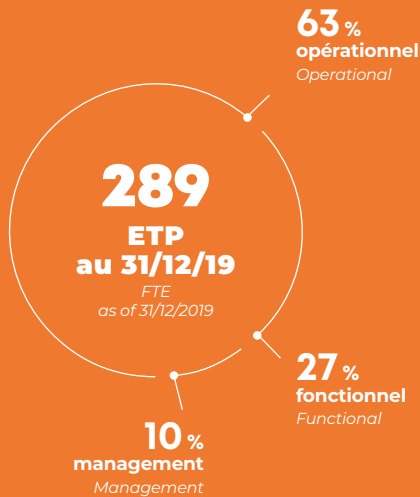
**DES AGENTS EN  
TÉLÉTRAVAIL UN  
JOUR PAR SEMAINE**

*40% of employees  
work from home  
one day a week*



## Répartition de l'effectif global par filière

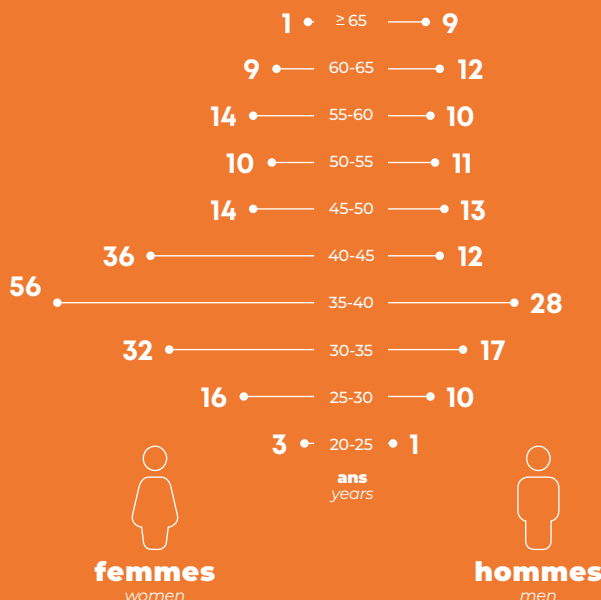
Staff breakdown by role



## Pyramide des âges par genre

(314 collaborateurs : personnes physiques)

Age pyramid by gender  
(314 employees: natural persons)



organisation of the Agency

## Human resources: supporting staff in action

The year 2019 was marked by the positive results of the Quality of Life at Work plan, which included the option of working from home one day a week. The continued development of jobs and skills planning improved visibility with regard to career and salary prospects. The provision of a staff welfare advisor and the launch of a gender equality plan represent important milestones for the Agency.

The past year first saw a review of the Quality of Life at Work and Psychosocial Risks plan, which has been in place for ANR's teams for three years. Incorporating 70 actions, the plan was drafted in 2015 in consultation with employee and management representatives following a staff survey. The same questionnaire was given to teams again in 2018 to assess the effectiveness of the measures taken. This new survey also showed that staff perceptions had considerably improved in relation to the recognition and meaning of their work and to support from management and their colleagues.

Working from home has also proved popular, and 40% of employees have taken up the option one day a week since September 2018. These employees say the measure reduces their weekly travel time and the associated fatigue, while enabling them to achieve a better work-life balance.

Building on the Quality of Life at Work plan, a training programme for ANR managers was launched in 2019. It aims to improve collective skills in a number of areas: levers for motivating teams, developing leadership and collective intelligence, preventing psychosocial risks etc.

### Jobs and skills planning, social welfare and the gender equality plan

The continuous development of jobs and skills planning was taken further in 2019. A committee dedicated to the programme, consisting of employee representatives, HR staff and managers, worked to develop the jobs and skills framework. They focused initially on scientific project managers, a role that represents about a hundred employees. With four levels of expected activities and skills, the framework offers improved visibility with regard to career prospects. At the same time, a methodology for scoring ANR jobs was introduced to facilitate recruitment and internal mobility and increase pay visibility and transparency.

In response to its legal obligations, ANR also drafted a gender quality plan (see p. 30). Finally, to develop social welfare, an advisor now offers consultations every other Thursday within the Agency. Staff can contact her for loans or grants or to ask for support in the event of financial or personal difficulties.

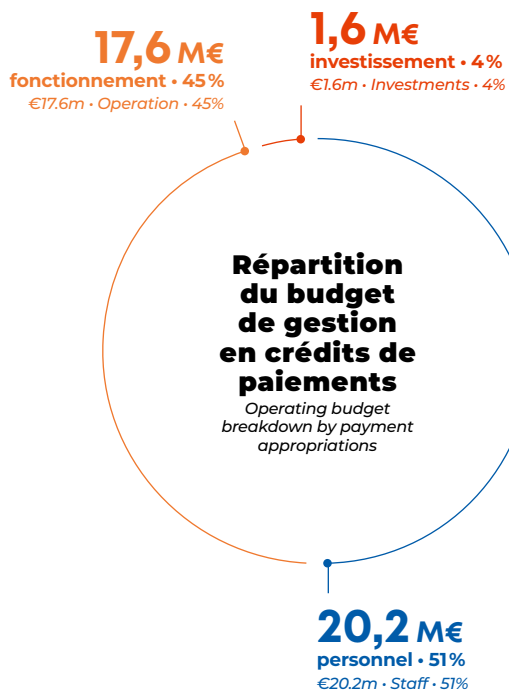
## ► organisation de l'Agence

# Le budget de l'Agence

**Le budget de l'Agence est composé d'un budget de gestion qui lui permet d'assurer la mise en œuvre de l'ensemble de ses processus et d'un budget d'intervention dédié au financement des projets de recherche.**

### Le budget de gestion pour les dépenses de l'Agence

Le budget de gestion concerne les dépenses de fonctionnement, de personnel et d'investissements. En 2019, il est de 36,9 M€ en autorisations d'engagement et de 39,4 M€ en crédits de paiement. Il se répartit comme suit en crédits de paiement :



Le budget de fonctionnement est principalement financé par la subvention pour charge de service public de 29,1 M€ et par d'autres ressources, notamment :

- Les frais de gestion perçus par l'ANR des organismes cofinanceurs d'appels à projets ;
- La prise en charge par le SGPI (Secrétariat général pour l'investissement) des dépenses réalisées par l'ANR pour la gestion des grands programmes d'investissement de l'État (Programmes d'Investissements d'Avenir).

### Le budget d'intervention pour le financement de la recherche

En 2019, l'ANR a financé des projets de recherche à hauteur de 725 M€ en autorisations d'engagement, soit 52,5 M€ de plus qu'en 2018 et 100,5 M€ de plus qu'en 2017. Ces évolutions ont notamment permis, en 2019, d'augmenter le taux de sélection de l'AAPG en positionnant 21,1 M€ de plus qu'en 2018 et de financer des projets liés à l'intelligence artificielle pour 12,1 M€ dans le cadre d'un plan pluriannuel lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI). Le budget d'intervention permet d'engager le montant des projets sélectionnés sur l'édition 2019 et qui se réaliseront sur plusieurs années. Les ressources proviennent principalement de la subvention au titre de l'intervention allouée par le MESRI, qui représente 703,9 M€ en 2019, après mise en réserve.

La subvention d'intervention de l'agence connaît des augmentations successives significatives : + 29,3 M€ en 2017, + 50,5 M€ en 2018, + 49,5 M€ en 2019.

Le financement de l'AAPG 2019 est en hausse de 43,6 M€ par rapport à 2017, et de 21,1 M€ par rapport à 2018.

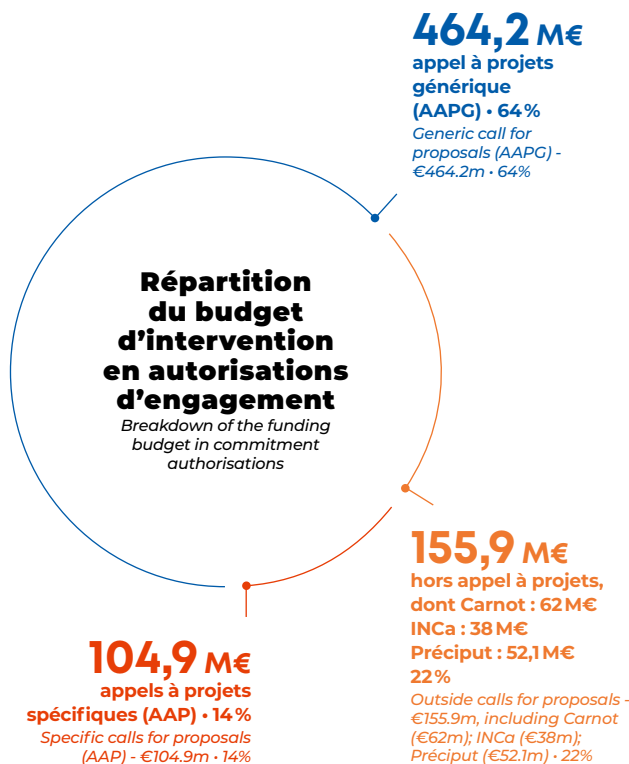
Les cofinancements des organismes publics et des contributions de la Commission européenne représentaient 21 M€ en 2019, soit 2,9 % du budget total d'intervention.

Les décaissements 2019 représentaient 742,4 M€, en augmentation de 32,6 M€ par rapport à 2018.

### Répartition du budget d'intervention en autorisations d'engagement

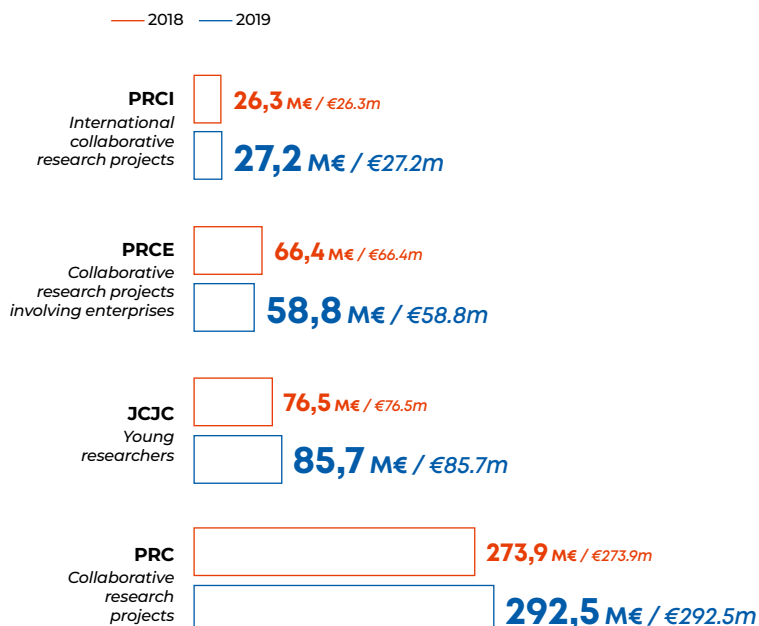
Le budget d'intervention 2019 se répartit entre :

- L'AAPG ;
  - Les appels à projets spécifiques ;
  - Le hors appel à projet (programme Carnot, préciput et financement de l'INCa).
- L'ensemble des appels à projets représente 569 M€, soit 78,5 % du budget d'intervention. Le hors appel à projets (préciput, INCa, Carnot, RTB) représente 155,9 M€, soit 21,5 % du budget.



## Évolution du financement de l'AAPG en autorisations d'engagement

Evolution of AAPG funding in commitment authorities



organisation of the Agency

## The Agency's budget

The agency's budget consists of an operating budget, which enables it to implement all its processes, and a funding budget, which is devoted to funding research projects.

### The operating budget for the Agency's expenses

The operating budget represents spending on operations, staff and investment. In 2019, it amounted to €36.9 million of commitment authorities and €39.4 million of payment appropriations. It is broken down in payment appropriations (see the operating budget breakdown by payment appropriations chart on p. 72):

The operating budget is financed primarily by the public service subsidy of €29.1 million, with other resources including:

- The management fees received by ANR from organisations co-funding calls for proposals;
- The SGPI (General Investment Secretariat) payment for ANR's expenses in managing major state investment programmes (Investments for the Future).

### The research funding budget

In 2019, ANR provided funding for research projects through commitment authorities amounting to €725 million, €52.5 million more than in 2018 and €100.5 million more than in 2017. These rises enabled the selection rate for the Generic Call for Proposals to be increased in 2019, with €21.1 million more than in 2018, and €12.1 million to be allocated to artificial intelligence projects through a multi-year plan launched by the French Ministry of Higher Education, Research and Innovation (MESRI).

The funding budget makes it possible to commit grants for projects selected in 2019 that will run over several years. The resources come mostly from the funding subsidy allocated by MESRI, representing €703.9 million in 2019 after a transfer to the reserves.

The agency's funding budget has grown significantly year on year: +€29.3 million in 2017, +€50.5 million in 2018, +€49.5 million in 2019.

Funding for 2019 AAPG projects rose by €43.6 million compared with 2017, and by €21.1 million compared with 2018.

Co-funding from public bodies and contributions from the European Commission represented €21 million in 2019, 2.9% of the total funding budget.

Disbursements in 2019 represented €742.4 million, an increase of €32.6 million relative to 2018.

### Breakdown of the funding budget in commitment authorisations

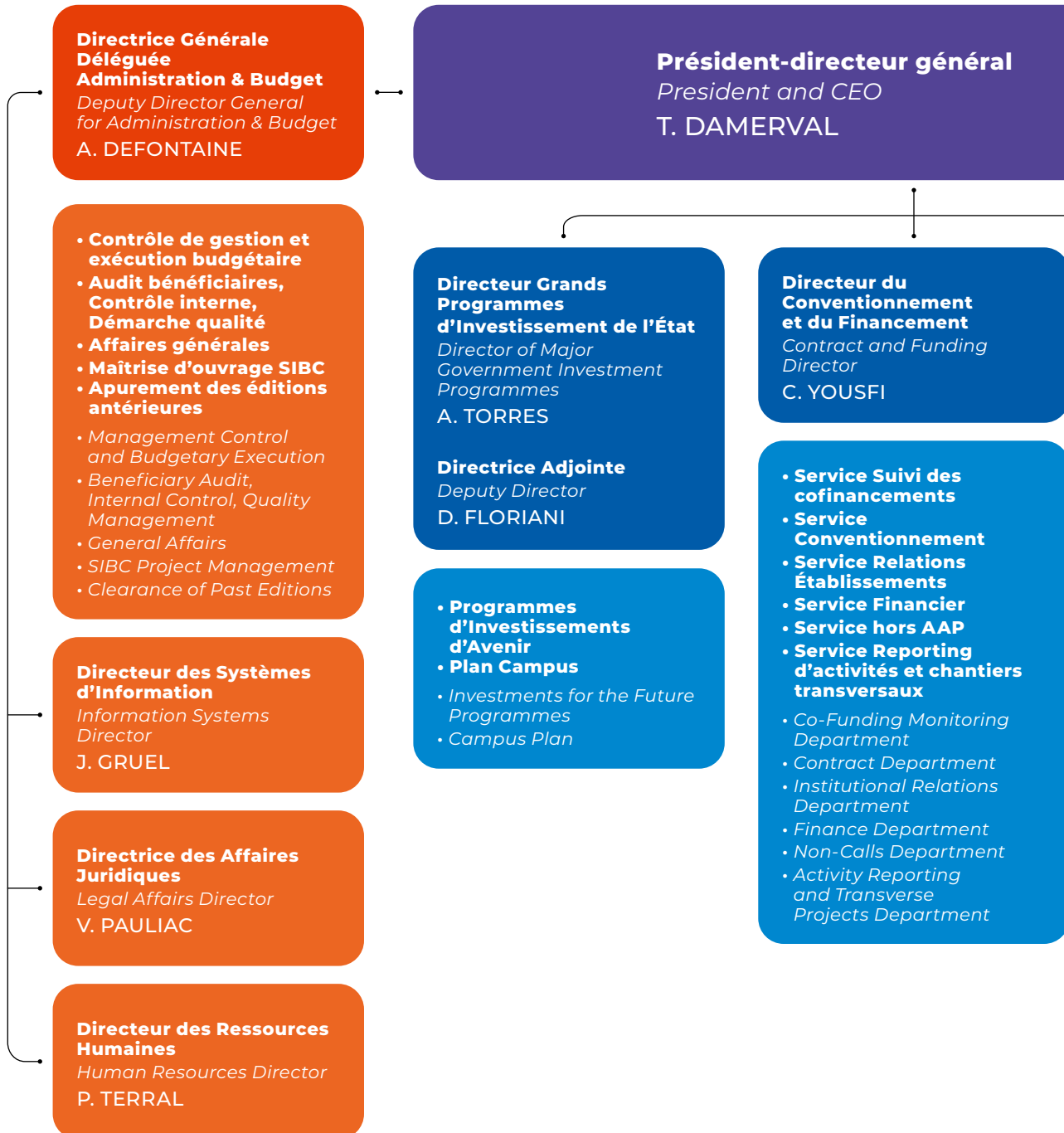
The 2019 funding budget is divided between:

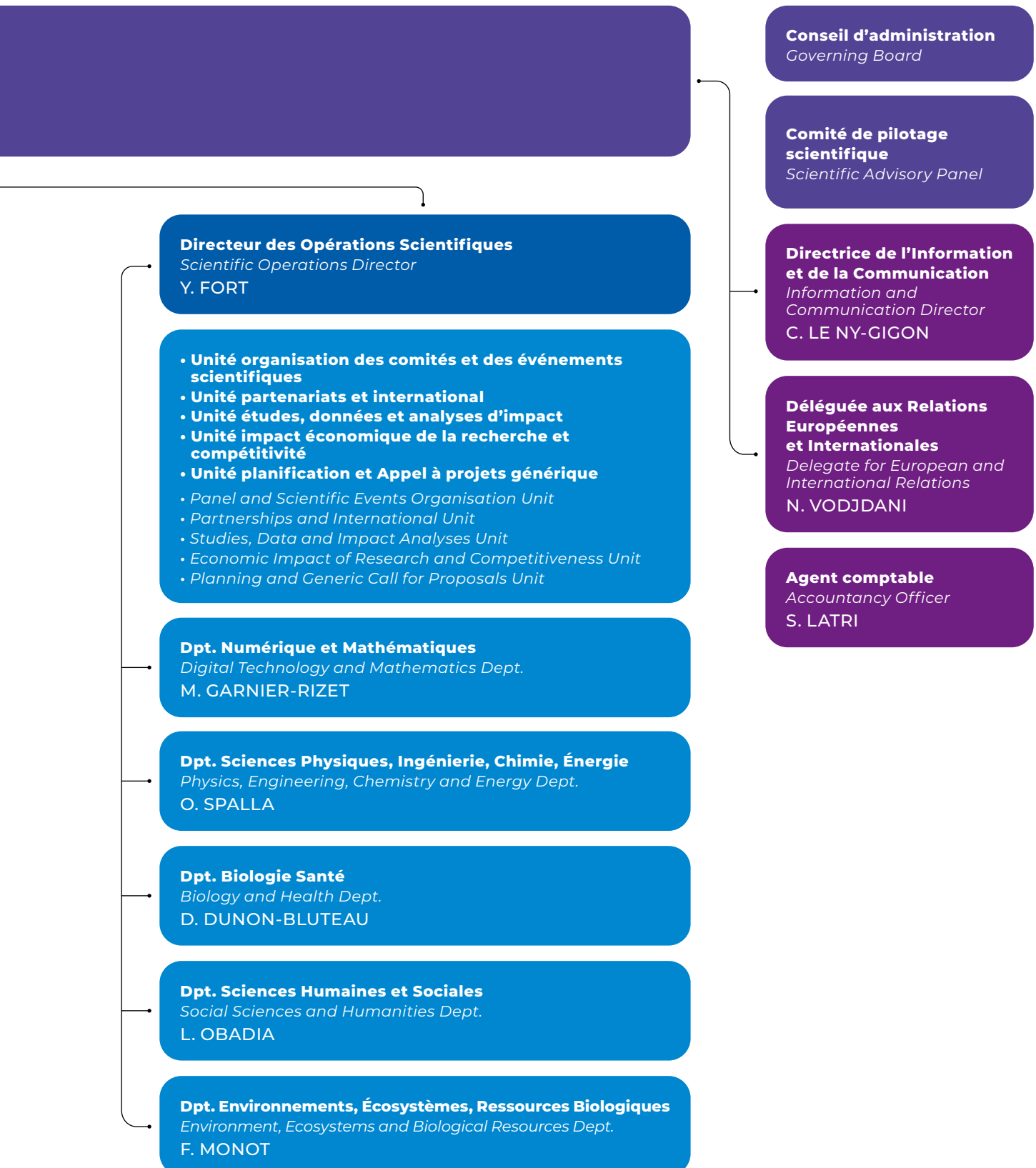
- The AAPG;
  - Specific calls for proposals;
  - Other projects outside calls for proposals (Carnot programme, Préciput and INCa funding).
- In total, calls for proposals represent €569 million, 78.5% of the funding budget. Other projects (Préciput, INCa, Carnot, RTB) represent €155.9 million, 21.5% of the budget.



# L'organigramme au 30 janvier 2019

Organisation chart as of 30 January 2019





## ► **gouvernance** *governance*

# Le Conseil d'administration

Institué par le décret n°2006-963<sup>1</sup> du 1<sup>er</sup> août 2006, le Conseil d'administration de l'ANR règle par ses délibérations les affaires de l'établissement. Il délibère notamment sur les orientations du Plan d'action annuel de l'Agence et la politique d'allocation et de gestion des aides, l'organisation générale des services et le règlement intérieur de l'établissement, ou encore le budget et le compte financier de l'ANR.

Les membres du Conseil d'administration de l'ANR sont nommés par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

### COMPOSITION

Président : Thierry Damerval.

#### En qualité de représentants du ministre chargé de la recherche :

- M. Bernard LARROUTOUROU, titulaire ; Directeur général, Direction Générale Recherche et Innovation.
- M. Damien ROUSSET, suppléant.
- Mme Mélanie JODER, titulaire ; Directrice, Direction Affaires Financières.
- M. Guilhem DE ROBILLARD, suppléant.

#### En qualité de représentants du ministre chargé de l'enseignement supérieur :

- Mme Anne-Sophie BARTHEZ, titulaire ; Directrice générale, Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle (DGESIP).
- Mme Caroline OLLIVIER-YANIV, suppléante.

#### En qualité de représentants du ministre chargé de l'industrie :

- M. Benjamin DELOZIER, titulaire ; adjoint au Directeur général, Direction générale des entreprises.
- M. Matthieu LANDON, suppléant.
- M. Benoît LEGAIT, titulaire ; Président section technologies et société, Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies (CGEJET).
- M. Jacques SERRIS, suppléant.

#### En qualité de représentants du ministre chargé du budget :

- M. Alban HAUTIER, titulaire ; Chargé de la 3<sup>e</sup> sous-direction du budget, Ministère de l'Action et des comptes publics.
- M. Colin THOMAS, suppléant.

#### En qualité de personnalités qualifiées représentant les grands domaines scientifiques, dont au moins une issue de la conférence des chefs d'établissements de l'enseignement supérieur :

- M. Jean-François BALAUDE, titulaire ; Président de l'université Paris Nanterre et Président de l'Alliance ATHENA.
- Mme Lise DUMASY, suppléante.
- M. Antoine PETIT, titulaire, PDG du CNRS et vice-Président de l'Alliance ATHENA.
- Mme Stéphanie THIÉBAULT, suppléante.
- Mme Christine CHERBUT, titulaire, Directrice générale déléguée aux affaires scientifiques de l'INRA.
- M. Jean-Paul MOATTI, suppléant ; Président de l'Alliance ALLENI.
- Mme Carine GIOVANNANGELI, titulaire, Directrice adjointe de l'Institut bases moléculaires et structurales du vivant (CNRS/ Inserm).
- M. Gilles BLOCH, suppléant ; Président de l'Alliance AVIESAN.
- M. Bruno SPORTISSE, titulaire ; PDG de l'INRIA et Président de l'Alliance ALLISTENE.
- Mme Bernadette DORIZZI, suppléante.
- M. François JACQ, titulaire ; Administrateur général du CEA et Président de l'Alliance ANCRE.
- Mme Michèle ROUSSEAU, suppléante.

#### En qualité de personnalités qualifiées du monde socio-économique choisies en raison de leurs compétences dans le domaine de la recherche et du développement technologique :

- M. Stéphane CUEILLE ; Directeur Groupe R&T et innovation, SAFRAN.
- M. Philippe TCHENG ; Président SANOFI AVENTIS GROUPE.
- Mme Marie-Noëlle SEMERIA ; Directrice recherche et Développement groupe, TOTAL.

- Mme Catherine TRUFFERT, Présidente Directrice générale IRIS INSTRUMENTS.

#### En qualité de vice-président du Conseil Stratégique de la recherche :

- M. Pascal COLOMBANI.

#### En qualité de représentants du personnel :

- Mme Jannatul MIA, titulaire.
- M. Rémi GRODZKI, suppléant.
- Mme Angela SAMAN, titulaire.
- M. Célestin BAKALA, suppléant.

#### De plus, assistent au Conseil avec voix consultative :

- Le président du Conseil d'administration de l'établissement public BPI-Groupe ou son représentant.
- Le secrétaire général pour l'investissement ou son représentant.
- La directrice générale déléguée à l'administration et au budget.
- Le contrôleur budgétaire.
- L'agent comptable.

## Governing Board

*Instituted by decree no. 2006-963<sup>1</sup> of 1 August 2006, the ANR Governing Board determines the affairs of the institution by its deliberations. This includes discussions on the orientations of the Agency's annual Work Programme, the policy for awarding and managing grants, the general organisation of services, the internal regulations and ANR's budget and financial accounts. The members of the ANR Governing Board are appointed by decree of the Ministry of Higher Education, Research and Innovation.*

### Composition

*President: Thierry Damerval*

#### **As representatives of the Minister of Research:**

- *Bernard Larrourou, full member; Director General of Research and Innovation*
- *Damien Rousset, substitute*
- *Mélanie Joder, full member; Director of Financial Affairs*

#### **As representatives of the Minister of Higher Education:**

- *Anne-Sophie Barthez, full member; Director General of Higher Education and Employability (DGESIP)*
- *Caroline Ollivier-Yaniv, substitute*

#### **As representatives of the Minister of Industry:**

- *Benjamin Delozier, full member; Deputy Director General for Enterprise;*
- *Matthieu Landon, substitute*
- *Benoît Legait, full member; President of the Technology and Society Section, General*

<sup>1</sup> <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006054155>



*Council of the Economy, Industry, Energy and Technology (CGEJET)*

► Jacques Serris, substitute

**As representatives of the Minister of the Budget:**

► Alban Hautier, full member; Manager of the Third Budget Sub-Department, Ministry of Finance and Public Accounts

► Colin Thomas, substitute

**As qualified representatives from the major scientific fields, including at least one representative of the Conference of Heads of Higher Education Institutions:**

► Jean-François Balaudé, full member; President of the University of Paris Nanterre and president of the ATHENA Alliance

► Lise Dumasy, substitute

► Antoine Petit, full member; CEO of CNRS and Vice President of the ATHENA Alliance

► Stéphanie Thiébaud, substitute

► Christine Cherbut, full member; Deputy Director General of Scientific Affairs, INRA

► Jean-Paul Moatti, substitute; President of the ALLENI Alliance

► Carine Giovannangeli, full member; Deputy, Director of the Molecular and Structural Bases of Life Institute (CNRS/ Inserm)

► Gilles Bloch, substitute; President of the AVIESAN Alliance

► Bruno Sportisse, full member, CEO of INRIA and President of the ALLISTENE Alliance

► Bernadette Dorizzi, substitute

► François Jacq, full member; Director of CEA and President of the ANCRE Alliance

► Michèle Rousseau, substitute

**As qualified representatives of the business world chosen for their competence in the field of research and technological development:**

► Stéphane Cueille; Group Director of R&T and Innovation, Safran

► Philippe Tcheng; President of the Sanofi-Aventis Group

► Marie-Noëlle Semeria; Group Research and Development Director, Total

► Catherine Truffert; President and CEO, Iris Instruments

**As Vice President of the National Strategic Council for Research:**

► Pascal Colombani

**As staff representatives:**

► Jannatul Mia, full member

► Rémi Grodzki, substitute

► Angela Samaan, full member

► Célestin Bakala, substitute

**In addition, attending the Board in an advisory role:**

► The Chair of the Governing Board of the public establishment BPI-Groupe or their representative

► The French General Commissioner for Investment or their representative

► The Deputy Director General for Administration and the Budget

► The Budget Controller

► The Accountancy Officer

## Le Comité de pilotage scientifique

Le Comité de pilotage scientifique de l'ANR a pour rôle d'assister le Président-directeur général dans le pilotage stratégique de l'Agence. Celui-ci le saisit en particulier pour :

► La préparation du Plan d'action de l'Agence et de son rapport d'exécution.

► La mise en œuvre des travaux d'évaluation de l'offre de recherche et d'analyse d'impact.

► La création ou la suppression des départements scientifiques de l'Agence, leur dénomination et leur périmètre.

► La nomination des responsables des départements scientifiques et le renouvellement de leurs fonctions.

Le Comité de pilotage scientifique peut aussi être consulté pour avis par le Conseil d'administration ou le PDG de l'Agence.

Sa composition, les modalités de désignation de ses membres et les règles de son fonctionnement sont fixées par l'arrêté ministériel du 10 septembre 2015.

### Composition

Mis en place le 31 janvier 2019, le nouveau Comité de pilotage scientifique de l'ANR est présidé par **Pierre Corvol, président de l'Académie des sciences et administrateur honoraire du Collège de France.**

**Outre les responsables des départements scientifiques de l'Agence, il comprend :**

► Bruno CHAUDRET, directeur de recherche au CNRS, membre de l'Académie des sciences.

► Yuko HARAYAMA, RIKEN, Directrice exécutive chargée des affaires internationales et de la promotion des jeunes chercheurs, ancienne membre exécutive du Conseil pour la science et la technologie auprès du Premier ministre du Japon.

► Valérie MAZZA, directrice scientifique des affaires scientifiques et de l'innovation du groupe Limagrain, membre de l'Académie des technologies.

► Nathalie DE NOBLET-DUCOUDRE, directrice de recherche au CEA, membre de l'Académie d'agriculture.

► Roseann O'REILLY RUNTE, Présidente-Directrice générale de la Fondation canadienne pour l'innovation.

► Pascal VIGINIER, Président de l'Académie des technologies, conseiller du Président d'Orange.

### Scientific Advisory Panel

*The ANR Scientific Advisory Panel's role is to assist the President and CEO in the strategic guidance of the Agency.*

*The President and CEO consults it for:*

► *The preparation of the ANR's Work Programme and the report on its implementation;*

► *Work to evaluate research provision and analyse its impact;*

► *The creation or abolition of the Agency's scientific departments, together with their naming and scope;*

► *The appointment of the heads of scientific departments and the renewal of their functions.*

*The Scientific Advisory Panel may also be asked to provide an opinion by the Agency's Governing Board or the CEO. Its composition, the procedure for appointing its members and its rules of procedure are defined by the ministerial order of 10 September 2015.*

### Composition

*Established on 31 January 2019, the new ANR Scientific Advisory Panel is chaired by Pierre Corvol, President of the French Academy of Sciences and an honorary director of the Collège de France.*

*In addition to the heads of the Agency's scientific departments, it includes:*

► *Bruno Chaudret, Research Director of the CNRS and a member of the French Academy of Sciences;*

► *Yuko Harayama, RIKEN, Executive Director for International Affairs and the Promotion of Young Researchers, former executive member of the Japanese Prime Minister's Science and Technology Council;*

► *Valérie Mazza, Science and Innovation Director at Limagrain group and a member of the French Academy of Technology;*

► *Nathalie de Noblet-Ducoudré, Research Director at the CEA and a member of the French Academy of Agriculture;*

► *Roseann O'Reilly Runte, President and CEO of the Canada Foundation for Innovation;*

► *Pascal Viginier, President de of the French Academy of Technology and advisor to the chairman of Orange.*